Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP AEPE, veuillez visiter :
cours-cap-aepe.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP AEPE

QCM sur le développement psychomoteur

Session 2023 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Les étapes du développement psychomoteur de l'enfant** (10 questions) **Page 3**

2. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://cours-cap-aepe.fr/assets/annales/cap-aepe/EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant/2023/CAP AEPE - EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant - Session 2023 - 1-Sujet.pdf

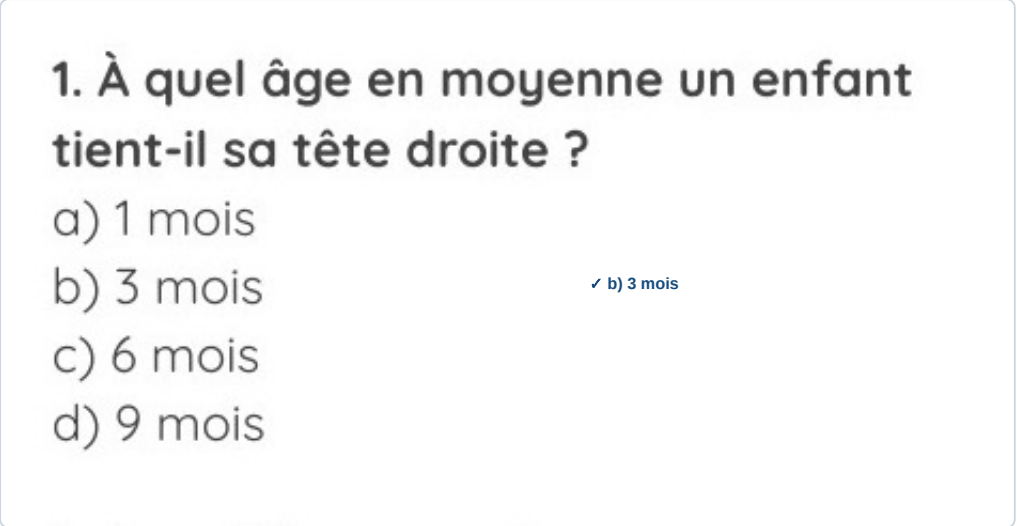
1. Les étapes du développement psychomoteur de l'enfant

Ce QCM porte sur les étapes du développement psychomoteur de l'enfant et les âges moyens associés à différentes acquisitions. Il aborde la posture, le réflexe de Moro, les déplacements, la coordination, la manipulation d'objets et la latéralité, en lien avec l'EP1.

Question 1. À quel âge en moyenne un enfant tient-il sa tête droite ? Choisir parmi : a) 1 mois, b) 3 mois, c) 6 mois ou d) 9 mois.

La réponse attendue par le corrigé du QCM est **b) 3 mois**. Le contrôle de la tête se développe progressivement avec le tonus et la motricité du nourrisson. Cet âge est un repère moyen, pas une échéance identique pour tous les enfants : les acquisitions peuvent varier d'un enfant à l'autre.

Réponse à la question 1



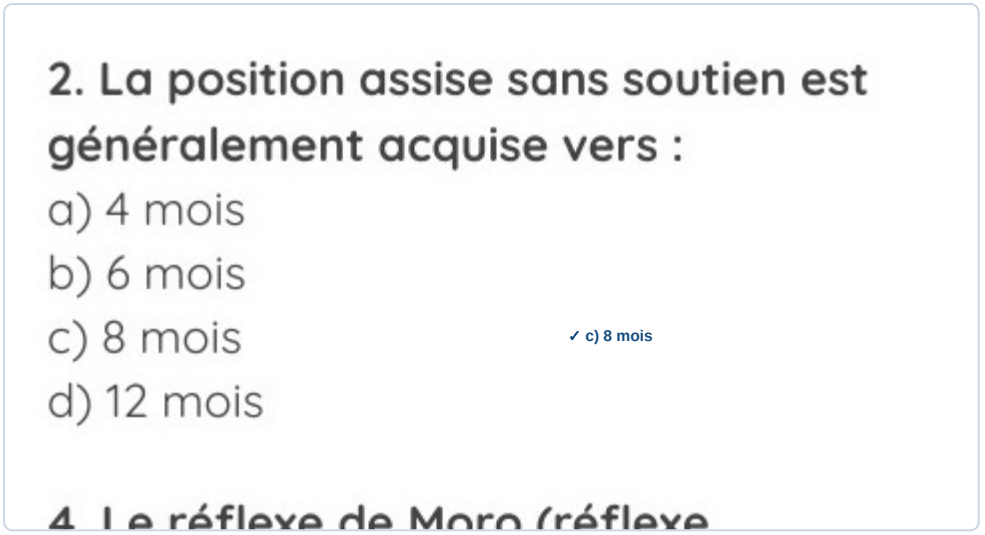
> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> b) 3 mois

Question 2. Vers quel âge la position assise sans soutien est-elle généralement acquise ? Choisir parmi : a) 4 mois, b) 6 mois, c) 8 mois ou d) 12 mois.

1. L'acquisition demandée est la position assise sans soutien.
2. Le choix indiqué dans le QCM est **c) 8 mois**.

Cette posture suppose un contrôle du tronc et de l'équilibre. L'âge proposé est un repère général : l'observation de l'enfant reste plus pertinente qu'une comparaison stricte avec une date donnée.

Réponse à la question 2



✓ RÉPONSE À RETENIR

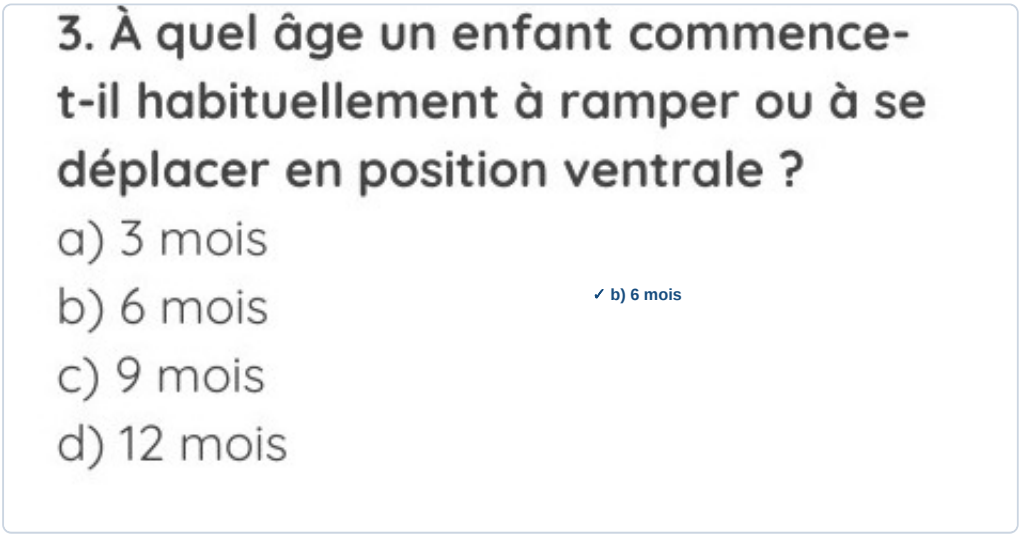
c) 8 mois

Question 3. À quel âge un enfant commence-t-il habituellement à ramper ou à se déplacer en position ventrale ? Choisir parmi : a) 3 mois, b) 6 mois, c) 9 mois ou d) 12 mois.

Acquisition	Réponse attendue
Ramper ou se déplacer en position ventrale	b) 6 mois

Le QCM retient 6 mois comme âge moyen. Ces déplacements traduisent une progression de la motricité et de la coordination. Leur apparition varie selon les enfants ; ce repère ne constitue donc ni une date limite ni un objectif à imposer.

Réponse à la question 3



✓ RÉPONSE À RETENIR

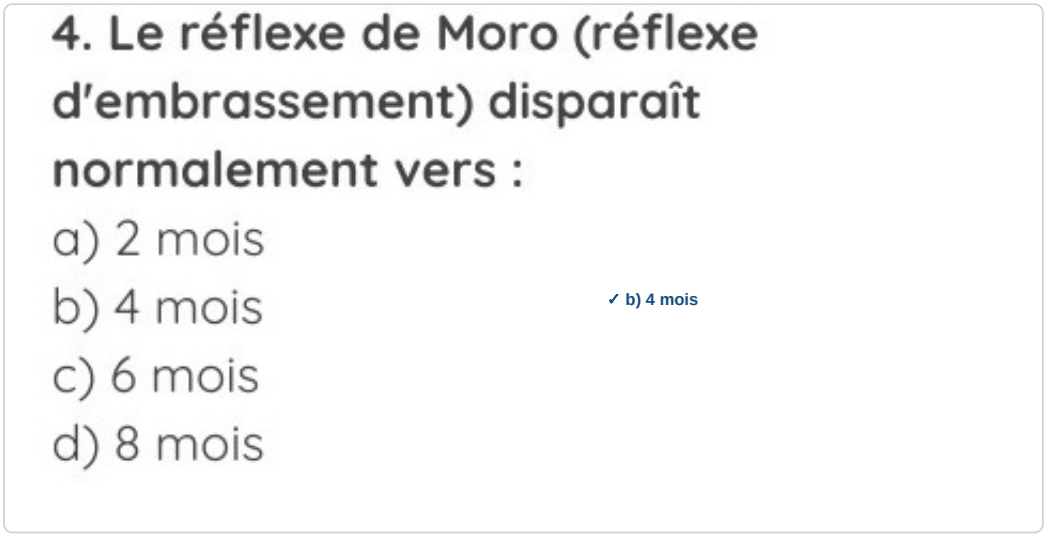
b) 6 mois

Question 4. Vers quel âge le réflexe de Moro, ou réflexe d'embrassement, disparaît-il normalement ? Choisir parmi : a) 2 mois, b) 4 mois, c) 6 mois ou d) 8 mois.

Le réflexe de Moro disparaît normalement vers **4 mois**, soit le choix **b)**.

Il s'agit d'un réflexe archaïque du nourrisson. Sa disparition accompagne la maturation du système nerveux. Le QCM demande l'âge habituel de disparition, et non l'âge d'apparition du réflexe. Les âges de développement restent des repères généraux.

Réponse à la question 4



✓ RÉPONSE À RETENIR

b) 4 mois

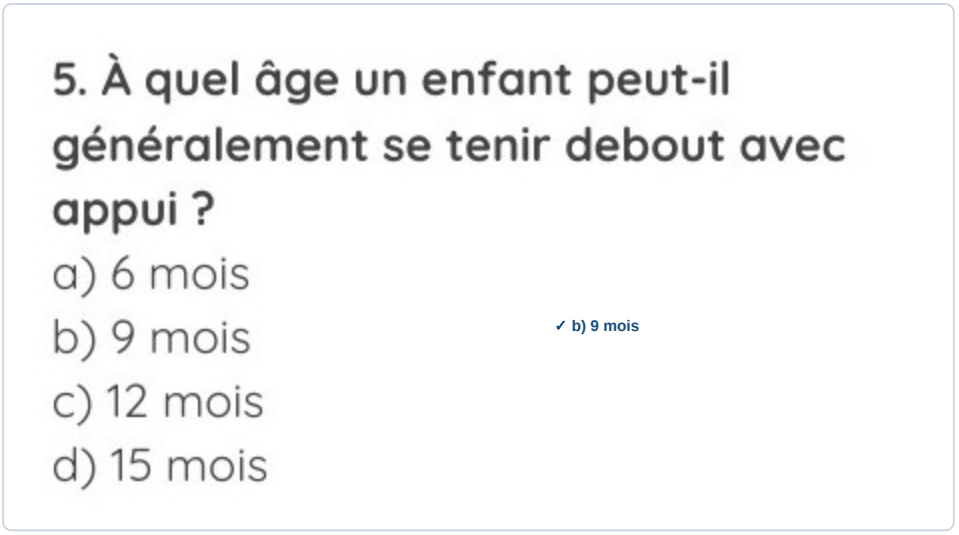
Question 5. À quel âge un enfant peut-il généralement se tenir debout avec appui ? Choisir parmi : a) 6 mois, b) 9 mois, c) 12 mois ou d) 15 mois.

Le choix attendu est **b) 9 mois** pour se tenir debout avec appui. Cette acquisition témoigne du développement de la motricité globale et du contrôle postural.

- L'enfant peut prendre appui pour se redresser ou rester debout.
- L'âge indiqué est moyen : les acquisitions ne surviennent pas toutes au même moment.

En pratique, on observe les capacités de l'enfant sans le comparer strictement à ce repère.

Réponse à la question 5



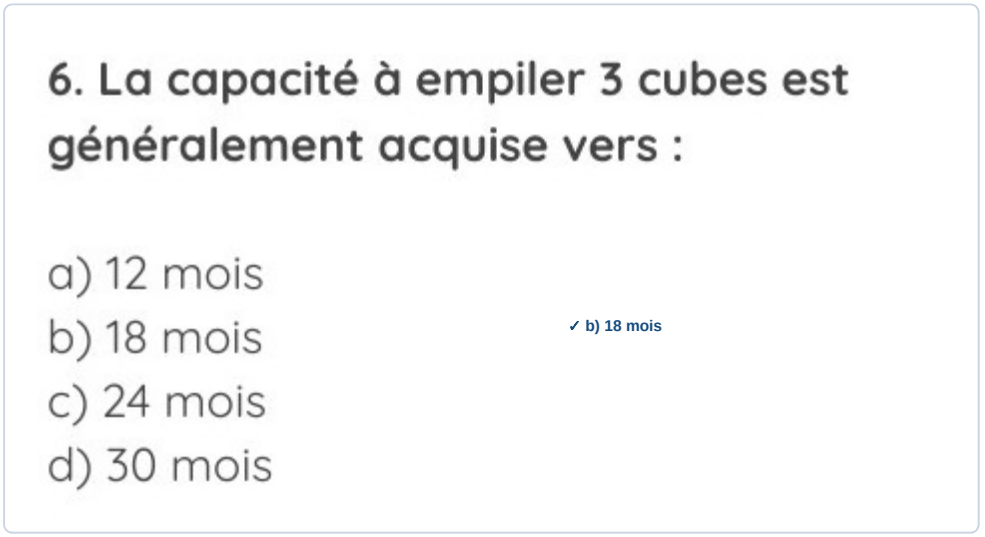
✓ RÉPONSE À RETENIR

b) 9 mois

Question 6. **Vers quel âge la capacité à empiler 3 cubes est-elle généralement acquise ? Choisir parmi : a) 12 mois, b) 18 mois, c) 24 mois ou d) 30 mois.**

Le QCM situe l'acquisition de la capacité à empiler trois cubes vers **18 mois**, soit le choix **b)**. Cette manipulation sollicite la motricité fine, la coordination œil-main et le contrôle du geste. L'enfant construit ces habiletés par l'exploration et les jeux de manipulation. L'âge proposé est un repère moyen, non une exigence à atteindre à une date précise.

Réponse à la question 6



✓ RÉPONSE À RETENIR

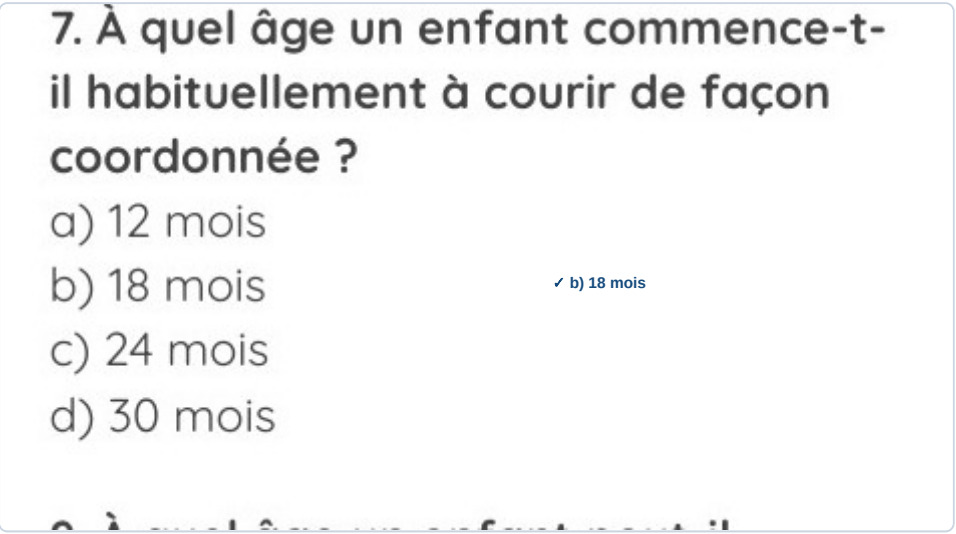
b) 18 mois

Question 7. À quel âge un enfant commence-t-il habituellement à courir de façon coordonnée ? Choisir parmi : a) 12 mois, b) 18 mois, c) 24 mois ou d) 30 mois.

1. Repérer l'habileté demandée : courir de façon coordonnée.
2. Le QCM donne comme réponse **b) 18 mois**.

La course mobilise l'équilibre et l'enchaînement des mouvements. La coordination se précise progressivement après les premières acquisitions de déplacement. L'âge indiqué correspond au repère moyen retenu par le questionnaire, et non à une date obligatoire pour chaque enfant.

Réponse à la question 7



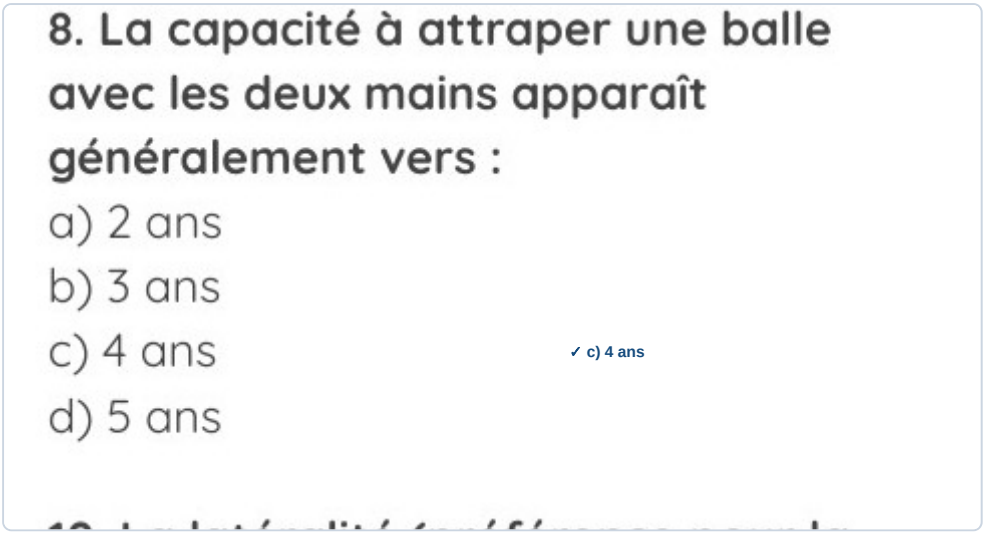
> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> b) 18 mois

Question 8. Vers quel âge apparaît généralement la capacité à attraper une balle avec les deux mains ? Choisir parmi : a) 2 ans, b) 3 ans, c) 4 ans ou d) 5 ans.

La réponse attendue est **c) 4 ans**. Attraper une balle à deux mains demande de suivre sa trajectoire du regard et de coordonner les gestes pour la réceptionner. Cette habileté se développe avec l'expérience et la pratique motrice.

- Quatre ans est le repère donné par le QCM.
- Un âge moyen ne suffit pas, à lui seul, à conclure à un retard de développement.

Réponse à la question 8



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

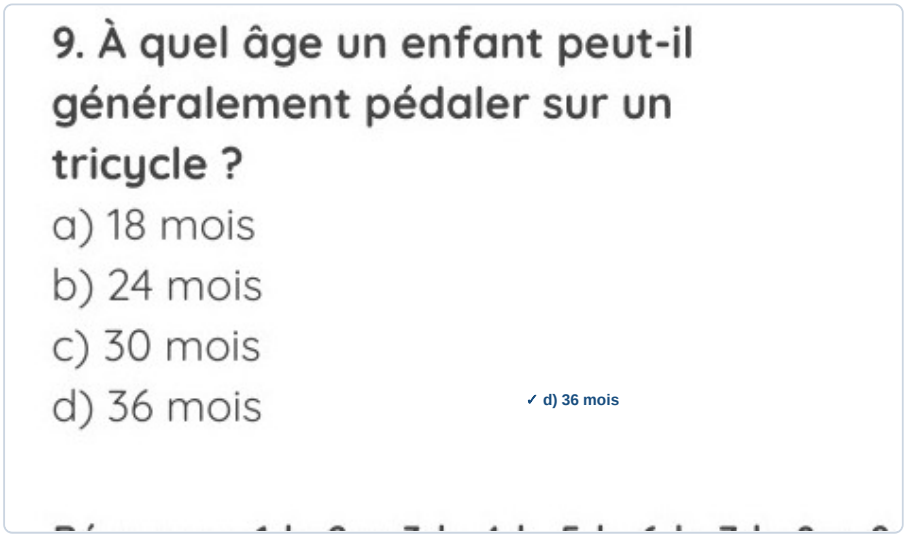
c) 4 ans

Question 9. À quel âge un enfant peut-il généralement pédaler sur un tricycle ? Choisir parmi : a) 18 mois, b) 24 mois, c) 30 mois ou d) 36 mois.

Habileté motrice	Âge moyen retenu	Choix
Pédaler sur un tricycle	36 mois, soit 3 ans	d)

Le pédalage demande de coordonner les mouvements des jambes avec la direction et l'équilibre. Le questionnaire situe généralement cette acquisition vers 3 ans. Il s'agit d'un repère, car le rythme de développement varie d'un enfant à l'autre.

Réponse à la question 9



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

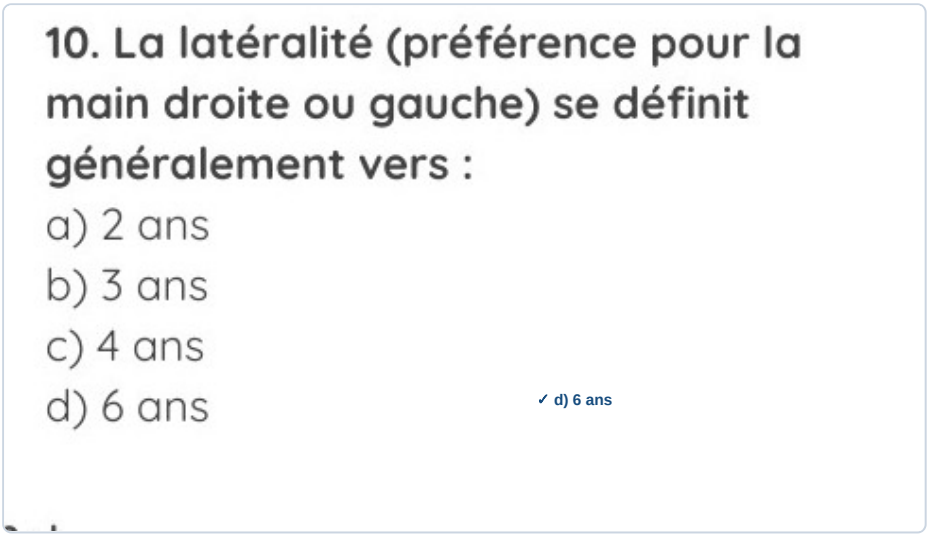
d) 36 mois, soit 3 ans

Question 10. Vers quel âge la latéralité, ou préférence pour la main droite ou gauche, se définit-elle généralement ? Choisir parmi : a) 2 ans, b) 3 ans, c) 4 ans ou d) 6 ans.

La réponse donnée par le QCM est **d) 6 ans**.

La latéralité désigne une préférence pour un côté du corps, notamment une main. Elle se met en place progressivement et peut encore évoluer. Il convient de laisser l'enfant expérimenter librement, sans lui imposer une main dominante. Les 6 ans correspondent au repère moyen indiqué dans ce questionnaire.

Réponse à la question 10



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

d) 6 ans

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : Ce QCM sur les étapes du développement psychomoteur ne précise ni session, ni code, ni durée, ni coefficient. Il comprend dix questions à choix multiples et fait référence à l'EP1. Les thèmes vont du contrôle de la tête et de la posture aux réflexes, déplacements, coordination, manipulation d'objets et latéralité. Une liste de réponses est imprimée au bas de la page.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le quiz interroge des acquisitions posturales comme tenir sa tête droite et s'asseoir sans soutien.
- Le réflexe de Moro est abordé comme un réflexe du nourrisson qui disparaît au cours du développement.
- Ramper, se tenir debout avec appui et courir sont des acquisitions liées aux déplacements.
- Empiler des cubes, attraper une balle, pédaler et la latéralité mobilisent différentes habiletés psychomotrices.

Points de vigilance & attentes du jury

- Lire précisément chaque question et distinguer les âges exprimés en mois de ceux exprimés en années.
- Repérer si l'acquisition porte sur la posture, le réflexe, le déplacement, la coordination ou la manipulation.
- Sélectionner une seule proposition parmi les quatre choix de chaque question.
- Aucun barème ni durée n'est indiqué : ne pas supposer de points par réponse ou de temps officiel.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment répondre efficacement à ce QCM sur les âges du développement ?

Repérez d'abord la capacité décrite, puis son domaine : posture, déplacement, manipulation, réflexe ou latéralité. Comparez les quatre âges proposés et choisissez une réponse. Une liste de réponses attendues est imprimée au bas de la page.

Q : Quelle différence faut-il faire entre courir et attraper une balle ?

Courir de façon coordonnée relève de la motricité globale et des déplacements. Attraper une balle avec les deux mains sollicite la coordination visuo-manuelle. Le QCM les distingue dans deux questions séparées et propose des choix d'âge différents.

Q : Combien de temps consacrer à chaque question et quel est le barème ?

Le document ne précise ni durée officielle, ni coefficient, ni barème par question. Il comporte dix questions à choix multiples. Lisez chaque consigne et vérifiez vos choix, sans attribuer de points qui ne sont pas indiqués.

Q : Le quiz indique-t-il les réponses attendues et les critères de notation ?

Une ligne de réponses est imprimée au bas de la page et donne les choix attendus pour les dix questions. En revanche, aucun détail sur une notation partielle, une pénalité ou des critères d'évaluation supplémentaires n'est fourni.

Sujet officiel associé (PDF) : https://cours-cap-aepe.fr/assets/annales/cap-aepe/EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant/2023/CAP AEPE - EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant - Session 2023 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.